



## Remboursement de dette à une ex compagne.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Messieurs,

le 22 avril 2007 nous avons prêté 1500 euros (mille cinq cent) à mme , (l'ex-compagne de mon ami) elle devait nous rembourser 150 euros par mois pendant 10 mois, la dette devait être soldée en Février 2008. A ce jour, nous n'avons récupéré que 300 euros. J'ai contacté l'huissier de sa ville mais elle ne peut rien faire car serait insolvable et devrait de l'argent à beaucoup de monde. Nous ne savons pas où elle habite exactement, soit à 50400 Granville soit à dans la manche aussi. J'ai une reconnaissances de dette + photo de sa carte de séjour. Les 2 numéros de téléphone connus ne sont apparemment plus attribués. Plus aucun moyen de la joindre. J'ai gardé dans mon téléphone les SMS qu'elle m'envoyait à l'époque, me faisant croire qu'elle comprenait ma colère, elle s'inventait des hospitalisations. Elle est passé à la télé dans l'émission de Delarue et croyez-moi elle allait très bien. Mon ami a + de 60 ans et continue à travailler de nuit dans un restaurant car financièrement il ne peut pas prendre sa retraite, quant à moi je suis en catégorie 2 d'invalidité, à nous 2, nous avons 4 enfants que nous aidons de notre mieux. Nos fins de mois sont catastrophiques, systématiquement à découvert avec des impayés de prélèvement. Aidez-nous elle nous doit cet argent et il est hors de question qu'on lui en fasse cadeau. Merci de nous aider, la situation devient intenable.

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

J'ai contacté l'huissier de sa ville mais elle ne peut rien faire car serait insolvable et devrait de l'argent à beaucoup de monde.

Je comprends pas: Si l'huissier sait qu'elle est insolvable, alors c'est bien qu'il sait où elle habite, non?

Très cordialement.